

DROITS ET AMENDES

MAJ du 01/07/2019

RECLAMATION : Confirmation de réserve	50,00 €
Evocation	80,00 €
Confirmation de réserve participation plus de 10 matches	50,00 €
APPEL de décision des diverses commissions, y compris concernant les matches de coupes	100,00 €
Frais de dossier appel discipline	100,00 €
DEROGATION MODIFICATION CALENDRIER	
demande faite au moins 5 jours avant la rencontre	gratuit
demande faite moins 5 jours avant la rencontre	30,00 €
Cotisation statutaire annuelle	40,00 €
DROITS D'ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT A 11 ET FOOT A EFFECTIF REDUIT	
SENIORS	
D1 et D2	58,00 €
D3 et D4	45,00 €
D5 et D6	32,00 €
Vétérans loisir	32,00 €
FEMININES	
Seniors à 11	30,00 €
Seniors à 7	15,00 €
JEUNES	
U18 garçons ou filles	18,00 €
U17	18,00 €
U16 garçons ou filles	15,00 €
U15	12,00 €
U14	10,00 €
U11 ET U13	6,00 €
Critérium U18 et U15 à 8	6,00 €
Foot à 5 Découverte et Evolution	gratuit
FUTSAL	
Championnat Futsal	20,00 €
ENGAGEMENTS COUPES	
Oise seniors	52,00 €
Objois	40,00 €
Chivot	40,00 €
Challenge M Patoux	gratuit
Coupe Foot LOISIR	40,00 €
Oise Féminines	29,00 €
Oise Futsal	15,00 €
Oise U18	15,00 €
OISE U15	10,00 €
Coupe Conseil Départemental U18 et U15	10,00 €

FORFAIT

Forfait à 11 seniors féminines futsal le premier	15,00 €
ultérieur ou non consécutif	30,00 €
dans les 3 dernières journées de championnat	100,00 €
forfait général	65,00 €
forfait général sans avoir débuté le championnat	100,00 €
Forfait lors d'une finale	500,00 €
Forfait lors d'une finale signalé à l'avance	250,00 €

Les forfaits non avertis entraînant le déplacement des arbitres le montant amende du forfait correspondant sera doublé et les frais arbitres seront à la charge du club fautif

Forfait à 11 jeunes U18 à U15 à 11 le premier	10,00 €
ultérieur ou non consécutif	20,00 €
dans les 3 dernières journées de championnat	50,00 €
forfait général	55,00 €
forfait général sans avoir débuté le championnat	95,00 €
Forfait lors d'une finale	500,00 €
Forfait lors d'une finale signalé à l'avance	250,00 €

Les forfaits non avertis entraînant le déplacement des arbitres le montant amende du forfait correspondant sera doublé et les frais arbitres seront à la charge du club fautif

Forfait en foot à 8 et à 7 le premier	5,00 €
ultérieur ou non consécutif	8,00 €
forfait général	20,00 €
forfait général sans avoir débuté le championnat	31,00 €
Forfait lors d'une finale	500,00 €
Forfait lors d'une finale signalé à l'avance	250,00 €

Les forfaits non avertis le montant amende du forfait correspondant sera doublé

ABSENCES

journée événementielle Futsal ou jeunes absence du club non excusée après inscription au préalable ou inscrite au calendrier	35,00 €
--	---------

FEUILLE DE MATCH

relance écrite feuille de match non parvenue club fautif	30,00 €
--	---------

F M I

non transmission ou non établissement club fautif	100,00 €
retard transmission FMI après le lendemain midi de la rencontre	25,00 €
Non réponse à un complément d'information demandé	30,00 €

FOOT A 11

non fourniture ou utilisation non officielle	35,00 €
retard dans son envoi inférieur ou égal à 8 jours	20,00 €
retard dans son envoi supérieur à 8 jours	22,00 €
absence délégué titulaire licence dirigeant ou signature	10,00 €

FOOT à 8

non fourniture ou utilisation non officielle	15,00 €
retard dans son envoi inférieur ou égal à 8 jours	8,00 €
retard dans son envoi supérieur à 8 jours	13,00 €
absence délégué ou accompagnateur d'équipe de jeunes titulaire d'une licence dirigeant ou signature	10,00 €

LICENCE MANQUANTE JOUEUR

Foot à 11	8,00 €
Foot à 8 et à 5 (PLATEAU)	5,00 €

DOSSIER DISCIPLINAIRE

avertissement	15,00 €
avec notification	30,00 €
absence, rapport demandé	30,00 €
absence joueur ou dirigeant convoqué club fautif (par personne)	50,00 €
Absence excusée à toute commission moins de 8 jours	25,00 €
Absence excusée à toute commission le jour même	50,00 €

FORFAITS

Montant de l'indemnité de déplacement pour une demande écrite du club lésé, trajet simple à vol d'oiseau. Les imputations débit au club forfait et crédit au club sollicitant, seront effectuées par le service comptable du DOF et affectées aux comptes clubs

Foot à 11 et Futsal du kilomètre	2,50 €
Foot à 8 du kilomètre	1,80 €
Foot à 5 du kilomètre	1,20 €
Minima de déplacement par équipe	40,00 €

FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE

par équipe seniors Féminines Futsal et par mois	7,00 €
par équipe jeunes foot à 11, jeune foot à 8 et par mois	4,00 €
par équipe jeune Foot à 5 Evolution par mois	1,00 €

DIVERS

Montant minimum de participation coupes seniors avant les 1/8 finales	5,00 €
Montant minimum de participation coupes seniors après les 1/8 finales	10,00 €
Fraude d'identité	350,00 €
falsification feuille de match	500,00 €
joueur suspendu ayant participé	55,00 €
participation d'un joueur non licencié en Foot à 8, à 5 et perte du match	30,00 €
lettre insuffisamment affranchie	10,00 €
résultat non saisi sur internet dans les délais impartis (par résultat)	10,00 €
Concurrence d'un match organisé par le District	150,00 €
Organisation de tournoi sans homologation du District (homologation gratuite)	50,00 €
Non respect de la numérotation sur les maillots des équipes ayant l'obligation	50,00 €
Amende absence Assemblée Générale du DOF (forfaitaire par club)	100,00 €
Amende absence non excusée du club convié à une manifestation (ou évènement) organisée par le DOF	100,00 €
Utilisation de pétard,	300,00 €
Utilisation de fumigènes ou autres engins pyrotechniques et incivilités majeures ou menaces	500,00 €
Frais de délégation 0,36 € du km à concurrence minimum de 35 €	
Frais accompagnateurs et observateurs arbitres 0,36 € du km à concurrence minimum de 10€	
Refus de paiement des frais d'arbitrage , ces derniers seront doublés	

Les manquements non expressément visés ci-dessus donnent lieu à l'application d'une amende ou d'une sanction laissée à l'appréciation de la commission compétente
En outre les frais divers d'audition sont à la charge du club perdant ou du membre fautif
tout club ou membre refusant de payer l'amende ou les frais ou ne s'acquittant pas dans le délai réglementaire est suspendu jusqu'à la libération de sa dette,
Pour les frais disciplinaires un barème bien spécifique est appliqué aux sanctions disciplinaires